

1 DE LA SOUVERAINETÉ

Titre premier : De la souveraineté

1 - La France est une confédération démocratique, son droit émane des citoyens.

2 - Seuls les citoyens sont légitimes, pour définir des mandataires, pour choisir leur mode de désignation et pour les contrôler (reddition des comptes et révocabilité).

3 - La souveraineté de la confédération appartient aux citoyens exclusivement, ils l'exercent entre autres par voie de référendum d'initiative citoyenne à toutes les échelles administratives.

4 - L'initiative référendaire n'est accessible qu'aux citoyens.

5 - Tout citoyen doit pouvoir initier un référendum. Les collectivités confédérales doivent assurer la transparence des propositions de référendum à travers divers organes constitués de plateformes et d'assemblées virtuelles ou physiques ou autres formes à définir.

6 - Les mandataires doivent respecter les principes de la souveraineté de la confédération.

Modalités

0 - Définitions à préciser :

confédération :

- Fédération qui respecte la “subsidiarité”

- “Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas le degré d'autonomie des régions, c'est la SOUVERAINETÉ de ces dernières. Dans un état fédéral, c'est l'état central qui est souverain et qui délègue aux régions. Dans un état confédéral, ce sont les régions qui sont souveraines et qui délèguent au pouvoir central selon leur bon vouloir. C'est, en tout cas, la définition juridique du terme, différente de la conception populaire ou de la conception historique.”

subsidiarité : La signification du mot latin d'origine (*subsidiarii* : troupe de réserve, *subsidium* : réserve / recours / appuis) reflète bien ce double mouvement, à la fois de non-intervention (subsidiarité) et de capacité d'intervention (suppléance).

citoyen : Pas électeur, mais législateur.

1 - Types de déclenchements de PROPOSITION de référendum :

Faire des référendums à diamètres croissants (Capillarité)

Plate-formes virtuelles (Système collaboratif utile à la société incluant les citoyen(ne)s de tous les Citoyens.)

Assemblées Citoyennes virtuelles ou physiques (retransmises sur une chaîne publique)

2 DE LA SOUVERAINETÉ

2 - Types de déclenchements EFFECTIFS de référendum :

Vote sur la priorité / limitation du nombre / quorum (à approfondir)

3 - Modalité de soumission des référendums à échelle locales/régionales/nationale

La sélection des référendums à traiter est faite sur les plate-forme par un comité de contrôle tiré au sort.

4 - Contrôles :

Comité de contrôle technique tiré au sort pour veiller au bon déroulement des référendum et de leur initiatives

Mise à disposition de débats contradictoires et d'experts (contradictaires également) sur les plate-forme et dans les assemblées